

L'apprentissage mérite mieux qu'une indifférence polie

Les promoteurs des initiatives soumises au vote le 18 mai peinent à se faire entendre dans une campagne qui a du mal à démarrer. L'actualité internationale de ce début de printemps se prête mal à un débat public sur des sujets parfois complexes. Certaines propositions vont certainement faire les frais de ce déficit de communication. C'est inquiétant pour l'initiative en faveur des places d'apprentissage (LIPA) qui mériterait un meilleur sort.

Lancée en 1999, l'initiative n'a rien d'une proposition conjoncturelle. Le nombre de places d'apprentissage stagne dangereusement. Chaque année, des jeunes restent sur le carreau à l'issue de leur formation scolaire obligatoire. Avec le risque de devenir durablement exclus du marché du travail. Moins d'un cinquième des entreprises suisses forment des apprentis : ce chiffre, en constante diminution, est trop faible pour assurer la pérennité d'un système fondé sur la seule «responsabilisation» des entreprises.

La LIPA consacre le droit à une formation professionnelle. Mais elle propose surtout les moyens pour que cette garantie ne demeure pas un vœu pieux, notamment par la création d'un fonds fédéral pour la formation professionnelle. Tous les employeurs devraient contribuer à alimenter ce fonds, dont la Confédération répartirait les revenus entre les cantons. Bien entendu, les entreprises qui auraient fait un effort particulier pour offrir des places d'apprentissage verraient leur contribution diminuer, ce qui aurait un effet incitatif.

La révision de la Loi fédérale sur la formation professionnelle qui sert de contre-projet indirect à l'initiative s'en remet presque les yeux fermés aux bonnes grâces des employeurs et de leurs associations. La création des fonds de formation par branche est encouragée. Mais l'on ne fait rien pour lutter contre les effets pervers de cette politique comme la désertification de certaines filières. L'affiliation à un fonds ne peut en effet devenir obligatoire dans une branche donnée que si le Conseil fédéral en décide ainsi. Voilà qui risque de faire durer les inégalités entre les secteurs de l'économie, voire même de décourager les employeurs qui investissent depuis longtemps dans une formation professionnelle de qualité.

La LIPA a le mérite de remettre l'église au milieu du village. La formation professionnelle est à la fois l'affaire de tous les acteurs de l'économie et un domaine où le politique a son mot à dire. Un fonds fédéral permettrait des investissements pour la revalorisation de certaines filières, l'encouragement des passerelles entre apprentissage et hautes écoles, et un meilleur encadrement. Les premières victimes de l'absence de réforme ne seraient pas uniquement les futurs apprentis ; un apprentissage au rabais sonnerait surtout comme un recul de l'idée d'égalité des chances. AD

La formation professionnelle est à la fois l'affaire de tous les acteurs de l'économie et un domaine où le politique a son mot à dire.

Sommaire

Transports : 48 dimanches avec voitures (p. 2)

Indicateurs économiques : Distinguer la croissance et le développement (p. 3)

Territorialité des langues : Armistice dans la guerre des langues (p. 4)

Elections cantonales : Le Tessin est un long fleuve tranquille (p. 5)

Hommage : Samuel Roller, pédagogue (p. 6)

Beaux-Arts : L'impression au bout des doigts (p. 7)

48 dimanches avec voitures

L'initiative populaire «pour un dimanche sans voiture par saison - un essai limité à quatre ans» sera soumise au vote le 18 mai. Elle demande que la population puisse librement disposer de toutes les places et voies publiques, qui seraient interdites au trafic motorisé, quatre dimanches par année.

Le souvenir de 1973 est encore vif. Le Conseil fédéral avait décrété trois dimanches sans voitures pour parer, au moins symboliquement, à la crise du pétrole de l'époque. Tout le monde en avait profité. La joie de fouler des espaces défendus s'était mêlée à la crainte d'un avenir énergétique incertain. Avant 1973, le Conseil fédéral n'avait interdit la circulation que pendant la Deuxième Guerre mondiale et lors de la crise de Suez en 1956.

Depuis ces jours extraordinaires, l'envie de recommencer ne s'est jamais éteinte. Les projets, les initiatives et les pétitions se sont succédé en vain. En 1975, le peuple et les cantons ont refusé d'introduire douze dimanches sans véhicules à moteur ni avion. En 1976, le Parlement a rejeté l'idée d'interdire la circulation le jour du Jeûne fédéral. Les cantons de Berne et de Bâle-Campagne ont essayé à leur tour sans succès, tout comme la Session des Jeunes en 1994. En

1996, une initiative parlementaire exigeant deux jours par an sans voitures avait été refusée. L'initiative «des dimanches» a repris le flambeau en 1998. Après un parcours tourmenté aux Chambres fédérales, elle sera enfin soumise au vote du peuple et des cantons sans contre-projet.

Le réalisme contre l'utopie

L'opposition, menée par le Conseil fédéral, invoque les libertés individuelles, les impératifs touristiques, les besoins des régions périphériques, la surcharge administrative et les relations internationales. La crédibilité du pays serait en jeu, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Les partisans des dimanches sans voitures parlent, quant à eux, de joie de vivre, d'espace de liberté, de loisirs et de sérénité. La convivialité et le bien-être populaires ainsi que la protection de l'environnement sont au cœur de leur action. Ils réclament la voie publique, car la vie doit primer sur le trafic.

Le débat s'articule entre un pragmatisme fondé sur les contraintes administratives, juridiques et économiques - sans oublier les impératifs sacro-saints du fédéralisme - et un rêve urbain nourri de valeurs à la fois indéfinies et irréfutables, œcuméniques en quelque sorte.

L'initiative conteste le diktat de la mobilité à tout prix. Elle revendique des plages d'immobilité ou de lenteur non productives. Quatre dimanches par an sans voitures sont une hallucination de bonheur. Le signe d'une naïveté qui ne perd pas espoir. C'est David contre Goliath, car l'économie du pays, ses relations extérieures et l'indépendance légendaire de sa population ne seront pas compromises. Quarante-huit dimanches voués au va-et-vient routinier à moteur devraient suffire largement à leur sauvegarde. *md*

www.dimanches.ch
Message du Conseil fédéral, décembre 1999.

Un autre point de vue

Quatre jeûnes

La route, même publique, ne confère aucun droit d'y circuler en voiture. Il suffit d'un panneau de signalisation pour que seuls y soient autorisés les bordiers ou les exploitants. Le centre des villes fut l'objet d'une longue reconquête des piétons. Les vélos, sur la chaussée, obtiennent lentement le marquage de leur propre piste.

Toute expérimentation est utile pour préparer ces réaménagements. Beaucoup d'édiles ont profité de travaux en sous-sol bloquant toute circulation

pour habituer et convaincre les commerçants et les usagers des avantages et des bienfaits d'une autre manière de se déplacer. On peut souhaiter un élargissement des expérimentations ou des mesures saisonnières: des routes secondaires fermées en été ou le dimanche, pour être réservées aux vélos. Paris-Plage sur les quais de la Seine, c'est de l'urbanisme poétique, promoteur, réaliste.

Quatre dimanches sans voiture sur l'ensemble du territoire suisse, par son caractère absolu

et général, ne prépare aucune expérimentation. Il inverse (provisoirement) l'existant et par là même le reconnaît, comme le recto confirme le verso. Mais la visée des initiants n'est pas un urbanisme amélioré; il est de faire découvrir à tous un bonheur dont ils sont privés et qu'ils ignorent.

Certes on ne leur reprochera pas de vouloir par décret obliger les gens à être heureux, puisqu'ils recourent à l'initiative populaire et que par conséquent la mesure n'entrera en vi-

gueur que si la majorité le veut bien. En fait l'initiative n'a, pour tout observateur de la vie politique, aucune chance de convaincre la majorité du peuple et des cantons. Mais le rêve du bonheur apporté à ceux qui ne sont pas encore éclairés est dans la tête des initiants. On subodore une religiosité défrôquée. Quatre dimanches sans voiture auraient la vertu et la grâce du jeûne. Quatre jeûnes fédéraux, dont le respect serait obligatoirement assuré. Sans gâteau aux pruneaux. *ag*

Distinguer la croissance et le développement

Dans ces colonnes, nous avons critiqué à plusieurs reprises le fétichisme auquel donnent lieu certains indicateurs économiques. Comme si le niveau et l'évolution du PNB ou du PIB représentaient le dernier mot en matière de développement des nations ou même de bonheur des peuples.

Au cours de la dernière décennie du siècle précédent sont apparus des indicateurs alternatifs qui prennent en compte les dimensions sociales et environnementales. Mais ces outils n'ont pas encore acquis la notoriété, la légitimité et le soutien qui leur permettraient d'équilibrer la perception exclusivement économique et monétaire prédominante aujourd'hui.

Le célèbre indicateur de développement humain (IDH), proposé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est le premier indicateur alternatif qui synthétise en un chiffre la richesse et le progrès d'un pays. Il résulte de la moyenne entre le PIB, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction. Le PNUD a également développé l'indicateur de pauvreté humaine (IPH) qui tient compte à égalité de la

probabilité de décéder avant soixante ans, du taux d'illettrisme, de la proportion de personnes en deçà du seuil de pauvreté et du pourcentage de chômeurs de longue durée.

Ces indicateurs restent très rudimentaires, basés sur des données parfois lacunaires et peu aptes à montrer des écarts significatifs entre les pays économiquement riches. Néanmoins on observe avec intérêt que les pays nordiques présentent des performances sociales nettement meilleures que leurs performances économiques brutes, alors que les pays anglo-saxons s'en sortent mal en matière de pauvreté humaine.

Des chercheurs américains ont proposé un indicateur de santé sociale fondé sur seize variables (santé, éducation, chômage, inégalités, pauvreté, accidents et risques divers). Pour les États-Unis, les courbes du PIB et cet indicateur de santé sociale s'éloignent de manière spectaculaire à partir de 1973-1974.

Le développement durable, un concept défini en 1987 par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Commission Brundtland), a également suscité la construction d'indicateurs. Le plus intéressant d'entre eux, l'indicateur de progrès

véritable (Genuine Progress Indicator, GPI), élaboré par un institut californien, part de la mesure de la consommation des ménages, à laquelle on ajoute des contributions au bien-être exprimées en termes monétaires, telles que les activités bénévoles et le travail domestique. Puis on soustrait la valeur estimée des richesses naturelles perdues (dommages à l'environnement, destruction des ressources non renouvelables, ...) et des dégâts sociaux (chômage, délits, accidents, inégalités, ...).

Ce genre d'indicateurs est bien sûr discutable. On peut critiquer la pondération des facteurs comme la valeur monétaire qui leur est attribuée. Mais les indicateurs classiques tels que le PIB ne reposent-ils pas eux aussi sur des conventions discutables? *jd*

Alternatives économiques, n°211, février 2003

Patrick Viveret, *Les nouveaux facteurs de richesse*, 2002

www.mediasol.org/download/viveret.pdf

Bernard Perret, *Indicateurs sociaux : état des lieux et perspectives*, 2002

perso.wanadoo.fr/bernard.perret/indicsoc.htm

Développement durable

L'évaluation des entreprises

Une étude comparée des rapports sur le développement durable de six grandes entreprises suisses vient d'être publiée par Actares (Actionnariat pour une économie durable). Depuis quelques années, de grandes entreprises publient ce genre de documents en plus de leur rapport d'activité. Actares, qui compare les rapports publiés et non les pratiques réelles, classe en tête ABB et le Credit Suisse, place ensuite Holcim (l'ancienne Holderbank) et Novartis et termine avec Nestlé et Swiss Re.

Les rapports doivent donner des informations sur la stratégie de l'entreprise en relation avec le dé-

veloppement durable, ses relations avec ses partenaires, clients et sous-traitants, ainsi que toute une batterie d'indicateurs humains et environnementaux. Face à ce classement deux questions viennent immédiatement à l'esprit : tout d'abord, ces rapports sont-ils un luxe que seules peuvent se permettre de grandes entreprises occidentales? et ensuite, la comparaison entre des entreprises aussi différentes a-t-elle un sens?

Il est clair que les entreprises du Nord doivent montrer la voie. Personne ne s'attend à ce que Gazprom, Lukoil ou le groupe Tata se montrent soucieux de leur environnement. Par contre, dès l'ins-

tant où les informations sur le développement durable figurent dans des critères d'attribution de marchés publics par exemple, il est certain que les grandes sociétés devront peu ou prou s'aligner. Des consultants spécialisés commencent à apparaître, souvent issu des syndicats ou des ONG, à l'image de Vigeo, l'agence de notation sociale créée en France par Nicole Notat, ancienne syndicaliste. La possibilité pour des entreprises de taille moyenne de réaliser des rapports sur le développement durable dépend étroitement de l'accès à des experts travaillant à des coûts raisonnables.

Naturellement, placer dans un

même classement le Credit Suisse qui évolue dans le monde éthéré de la haute finance et Nestlé confronté aux conditions de travail de millions de producteurs du tiers-monde n'a pas grand sens. Mais le mérite d'Actares est de confronter, pour la première fois, des rapports sur le développement durable de grandes sociétés et de faire apparaître crûment leurs points forts et leurs zones d'ombre, exercice dont ces grands groupes devraient, on l'espère, tirer quelque profit. *jjg*

Le rapport est disponible sur le site www.actares.ch

Armistice dans la guerre des langues

Les Constituants fribourgeois ont conclu un armistice. Ils ont maintenu la difficile balance entre deux principes : liberté individuelle de la langue et protection du territoire occupé par le français et l'allemand. Mais la paix n'est pas encore signée.

Pour vivre en paix dans un pays plurilingue, chaque communauté doit rester maîtresse de son territoire. Une langue ne doit pas grignoter l'autre. La Suisse s'est construite dans le respect de la «territorialité des langues». Dans le canton de Vaud, par exemple, la langue officielle est le français. Les rapports avec l'autorité se font dans cette langue. L'école se tient en français. Dans un canton bilingue, les rapports avec l'État sont garantis dans les deux langues. Le principe de la territorialité se limite au niveau communal.

Quelle liberté?

La Constitution fédérale consacre la territorialité des langues, tout en garantissant le droit fondamental de la liberté des langues (voir encadré ci-dessous).

La langue dans la Constitution fédérale

Art. 18

La liberté de la langue est garantie.

Art. 70 al.2

Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones. ■

Les cantons ont la tâche d'harmoniser ces deux principes. Et elle n'est pas simple. Quand la liberté des langues l'emporte-t-elle sur la territorialité? Le Tribunal fédéral (TF) y a répondu à deux reprises et dans la même direction en matière scolaire. Il a donné le droit à une famille francophone habitant Möringen, une commune bernoise du Seeland, d'inscrire ses enfants dans une école publique de langue française. Il a accordé un droit similaire à une famille alémanique de Grange-Pacot dans la banlieue de Fribourg. Si le TF a tranché pour le choix de l'école, il n'a rien dit en revanche sur la langue admise dans les rapports de l'administré ou du citoyen avec l'autorité communale.

L'équilibrisme fribourgeois

L'équilibre des langues est une question sensible en terre fribourgeoise. La majorité francophone craint la montée en nombre des alémaniques, notamment dans les communes périphériques de la capitale bilingue. Les francophones se sont efforcés de bétonner le principe de la territorialité dans la nouvelle constitution cantonale. Ils se sont fait contrer par les alémaniques, plus sensibles au respect de la liberté des langues. Résultat: un compromis dans le texte issu de la

première lecture. La territorialité des langues est la règle. Une exception est possible par la création de communes bilingues sous réserve de l'approbation de l'autorité cantonale (voir encadré ci-contre).

Cette avancée des partisans de la liberté des langues est contrebalancée par un recul. Le texte ne retient pas une disposition de l'avant-projet qui autorisait expressément la scolarisation des enfants dans une autre commune. L'article supprimé reprenait la solution sanctionnée par le TF. Il avait le libellé suivant: «Les enfants domiciliés dans un cercle scolaire jouxtant la frontière linguistique peuvent être scolarisés dans la langue officielle de leur choix, au besoin en changeant de cercle scolaire.» En écartant cet article trop explicite, les constituants francophones ont sans doute voulu éviter d'encourager les minoritaires alémaniques à réclamer la liberté que leur octroie le TF.

En définitive, le compromis donne un léger avantage aux partisans de la liberté des langues. Ce qui paraît raisonnable. Car la crainte de grignotage soulevée par les francophones n'est pas fondée. Le dernier recensement fédéral montre que de 1990 à 2000, les francophones ont passé de 61 à 63% de la population fribourgeoise alors que les alémaniques ont régressé de 30 à 29%. at

La langue dans le projet fribourgeois

Le texte de la Constitution fribourgeoise issu d'une première lecture part dans une large consultation cantonale. Les dispositions principales concernant les langues figurent aux articles 6 et 7.

Art.6

Le bilinguisme est un élément essentiel de l'identité du canton et de sa capitale.

Art.7

1. Le français et l'allemand sont les langues officielles.
2. Leur utilisation est réglée dans le respect du principe de la territorialité: le canton et les communes veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones.
3. Le français est la langue officielle des communes francophones; l'allemand est la langue officielle des communes germanophones. Dans les communes avec une minorité linguistique autochtone importante, le français et l'allemand peuvent être les langues officielles. L'approbation du canton est nécessaire. ■

Le Tessin est un long fleuve tranquille

Depuis huit ans, le paysage politique tessinois jouit d'une stabilité remarquable. Les élections de dimanche prochain ne promettent pas les chambardements vécus par le canton en 1991 et en 1995 avec les succès de la Lega.

L'époque du grand bouleversement est révolue. C'était en 1991. La *Lega dei ticinesi* faisait une entrée fracassante au Grand Conseil. La gauche, désunie, perdait l'un de ces deux sièges au Conseil d'Etat ravi quatre ans plus tôt au Parti populaire démocratique (PPD). Le camp bourgeois, dominé par le Parti libéral-radical, sortait affaibli du scrutin sans pouvoir juguler l'érosion des voix commencée pendant les années huitante (de 72% à 62%). Le triomphe des *leghisti* sentait le populisme, la démagogie et l'opportunisme. Or les partis, aveuglés par le confort de la routine et le bon droit de la tradition, ont administré le canton en vase clos. Eloignés de la base, des gens, du peuple. Ces Tessinois qui sont l'alpha et l'oméga de l'action et du discours de la *Lega*.

La force de la provocation

Nantis de moyens financiers importants, propriétaires de journaux, sans attaches institutionnelles, ennemis des règles et de la bienséance, les chefs de la *Lega* ont nourri le ressentiment vis-à-vis de la politique politicienne, de la bureaucratie et du centralisme gouvernemental. Si Bellinzone, sa capitale, est le symbole de l'abus de pouvoir cantonal, Berne et la Confédération sont les jougs insupportables pesant sur le fédéralisme. Guillaume Tell et le mythe de la Suisse primitive ne sont pas

loin. Le succès a été fulgurant. Le langage cru et vulgaire, l'intolérance et l'arrogance de ses représentants ont fait merveille de même que les actions culottées, les manifestations improvisées et les barrages routiers. Le scandale, le dérapage, le happening sont devenus des armes politiques.

C'est un vote de contestation, de protestation, disait-on, alors qu'il était l'ébauche de la présence durable d'un mouvement fondé sur la fermeture, la préférence régionale et le clientélisme. Réplique de la *Lega del Nord* bien implantée en Italie, la *Lega* tessinoise a occupé peu à peu le terrain, les postes et les institutions menaçant les baronnies et l'establishment politique.

En 1995, la *Lega* a confirmé son essor avec en prime un siège au Conseil d'Etat au dépens du PPD qui a poursuivi sa descente aux enfers. Elle est désormais le troisième parti tessinois devant les socialistes. Le temps passant, la *Lega* s'est incrustée dans le paysage politique. Son personnel participe aux affaires, s'installe dans les conseils municipaux. Si le canton l'assimile, elle s'adapte aussi aux règles des administrations publiques. Bien sûr, Giuliano Bignasca et Flavio Maspoli, ses leaders, mènent une carrière nationale bruyante, amusent la galerie et animent les tribunaux, mais ils ne sont plus l'âme véritable du mouvement qui s'est transformé, presque à leur insu, en un parti comme les autres.

La politique des petits pas

En 1999, les partis bourgeois ont continué de reculer (57%) à la faveur du parti socialiste cette fois (17%). La *Lega* a plafonné (18%). Mais les rapports de force sont restés les mêmes, assurant au canton une certaine tranquillité. Dépourvue de projets d'envergure, la politique des petits pas est de mise. Rien de spectaculaire mais des solutions raisonnables. A l'image de la planification hospitalière ou du développement d'un pôle universitaire au Sud des Alpes. En somme, le Tessin coule des jours heureux à peine dérangé par ses soucis budgétaires où les annonces, alarmistes bien sûr, brouillent la transparence de l'exercice dont le bilan est moins catastrophique que prévu.

La campagne électorale, insipide aux dires des observateurs, découle de cette atmosphère un rien printanière. Seule l'UDC, qui vaut historiquement 2% de l'électorat, semble en mesure de gagner trois ou quatre députés au Grand Conseil, à la barbe de la *Lega* dont elle emprunte les thèmes et l'ardeur mobilisatrice. Par contre, il lui manque encore le charisme, même repoussant, d'un groupe dirigeant désinvolte et batailleur capable de séduire un électorat distrait par les déboires des sociétés sportives sombrant dans la faillite avec son cortège de suicides et de disparitions.

La prochaine législature, en revanche, pourrait être le

théâtre d'une révision des compétences entre le canton, les villes et les agglomérations. Les fusions et les remodelages territoriaux sont en effet à l'ordre du jour. Lugano, en passe de phagocyter les communes voisines, deviendra prochainement un centre urbain de 50 mille habitants dominant sans partage la région. Ce rapprochement d'envergure, marqué par un vote populaire unanime, en préfigure d'autres. En effet, l'état financier des communes, leur nombre excessif et leur taille paralysent une utilisation plus rationnelle des ressources et un développement économique harmonieux que tout le monde réclame de vive voix. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:

Eric Braun
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Albert Tille (at)
Anne Rivier

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales SA
Lausanne

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch

Samuel Roller, pédagogue

**Samuel Roller, un ami de *Domaine Public*, est décédé.
En guise d'adieu, nous souhaitons saluer
son engagement en faveur de la pédagogie.**

Donner un sens plein à la pédagogie, ce fut l'engagement de Samuel Roller. D'abord par la pratique du métier de base, instituteur, formé à Neuchâtel puis encore à Genève. Créateur d'outils d'enseignement, il était très fier de son cahier de conjugaisons, considéré par toute une génération comme une sorte de livret de la maîtrise du français. Dans un autre registre, il participe à la rénovation de l'enseignement des mathématiques. Il connut l'apport des sciences de l'éducation,

ayant travaillé aux côtés de Jean Piaget. Mais il ne concevait pas l'école sans son cadre politique. C'était un homme de la cité, avec ce sens pratique et civique qui est souvent l'apport des Neuchâtelois à la communauté confédérale. A ce titre, il fut le créateur de l'Institut romand de recherche pédagogique (IRDP). Mais il n'y a pas de pédagogie sans philosophie, sans conception de l'homme, sans humanisme. La conviction de Roller était qu'il faut permettre à l'enfant de se

construire. Construire, c'est à la fois une exigence - il faut que cela tienne, résiste aux contraintes extérieures et aux poussées intérieures - mais c'est aussi respecter les matériaux, leurs particularités, donc l'autonomie de l'enfant.

Samuel Roller était un ami de *Domaine Public* de toujours. En 2001 (*DP* 1467), il choisit notre journal pour rendre hommage à Laurent Pauli. Nous avons souhaité, en le citant, rendre présente sa pensée vivante. ag

«Oui, pédagogie»

Dans une conférence publique en février 1986, Samuel Roller exposa son engagement qu'il intitula «Oui, pédagogie». Cette affirmation répond à un surtitre «Vous avez dit... pédagogie» qui était l'expression du scepticisme (et aujourd'hui de la critique) de certains de ses contradicteurs. A la suite de son exposé, il répondit à des questions de l'auditoire. Nous publions quelques extraits de ce dialogue. Elles permettront de saisir ses convictions sur le vif.

- Que pensez-vous du décalage entre l'école et la vie quotidienne? Vous ne trouvez pas qu'il y a de plus en plus de divergences entre la vie éducative et la vie quotidienne?

- Cette divergence, je me demande presque si elle n'est pas souhaitable. D'une certaine manière, cela me heurte au moment même où je le dis, mais, dans un monde de frénésie, d'accélération

de toutes choses, d'affolement, l'école ne pourrait-elle être le lieu où s'opère le plus grand changement, c'est-à-dire où l'on change le moins, le lieu de la contre-agitation, le lieu où l'on est calme, où l'enfant trouve des références à quoi se comparer, des modèles à quoi s'identifier? Peu à peu, dans ce lieu de paix (puisque les enfants doivent, comme une plante, grandir dans la sérénité) pourrait se révéler un rôle «civilisateur» de l'école. Je suis plutôt pour ça, pour la paix et le calme. Bien sûr, on ne peut pas vouloir que l'école ne soit pas ouverte à la vie; mais, ses portes étant ouvertes, il faudrait qu'elle soit un lieu de sérénité.

- Si vous vous promeniez maintenant dans les classes de 5e année primaire dans le canton de Neuchâtel, vous verriez que les élèves sont à une semaine des examens de passage au Collège. Alors, la sérénité, le plaisir d'aller à l'école...?

- Les examens de sélection, c'est indéfendable. Dans mon système, je les exclus. Je souhaite que chaque enfant puisse avancer à son pas, selon sa nature, ses possibilités, ses rythmes, ses goûts naissants. Pas de sélection-exclusion. Mais, pour chacun, toute la «promotion» dont il est susceptible. Telle serait la véritable «égalité des chances».

- Et les notes, alors, vous les excluez aussi?

- C'est évident. Mais je tiens à vous dire que je me suis pourtant battu pour qu'on ne les supprime pas, tout en les supprimant. J'ai demandé qu'on mette en place des dispositifs d'évaluation sérieux de telle sorte que l'élève, au fur et à mesure qu'il apprend, ait conscience qu'il sait («Maintenant, je sais que je sais») et que les parents le sachent aussi («Maintenant, le petit, cela, il le sait»). Je souhaite un plan d'études qui tiendrait dans un format de poche, comme celui de

Jean-Pierre Chevènement. Un tel plan d'études dirait clairement ce qui doit être su et comment on sait que «c'est su» (évaluation en terme de «savoir-faire»). Ainsi, peu à peu, la note qui ne dit rien de précis là-dessus tomberait en désuétude. La note scolaire est une «valeur sociale». On ne la supprimera qu'en rendant caduque cette valeur elle-même.

- Combien de temps faut-il pour qu'un tel processus puisse tomber en désuétude? Vous pensez que c'est possible? Les gènes s'effacent-ils?

- Adressez-vous aux maîtres ès-pédagogie: on dit qu'une réforme, un changement scolaire, c'est une génération, une trentaine d'années. La fin des notes scolaires... en 2015! ■

Le texte intégral de la conférence est disponible sur le site de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch

L'impression au bout des doigts

Douze ans déjà. Raynald Métraux a ouvert son atelier de lithographie en 1991 dans un immeuble du Flon lausannois: cette zone industrielle vouée aux entrepôts dont sont friands les artistes, les boîtes de nuit et les milieux équivoques. L'espace est généreux - 200 mètres carrés. Des presses d'un autre siècle roulent l'encre et la pierre. Lourdes et noircies par le temps, elles ponctuent le va-et-vient des artistes. L'artisan prend son temps, travaille les désirs et les matières. Il est là serein et éternel. Il encre et imprime. Des gestes répétés, inlassables, robotisés, mais encore humains. L'ordinateur et ses nombres sont tenus à l'écart. Le silence des muscles qui poussent les rouleaux s'empli du froissement des papiers. La modernité est partout, mais la tradition et le savoir-faire émaillent les joies du labeur et de la recherche. S'il se moque de l'odeur de l'encre, il pourchasse le compagnonnage esthétique et les expériences, troublant la

routine et la complaisance. La quête de l'image prime. C'est sa résolution - formelle et sensuelle - qui est au centre du dialogue infini avec les créateurs.

Raynald Métraux est imprimeur, lithographe et éditeur. Sans compter les manifestations et les rassemblements à la gloire de l'estampe contemporaine dont il est l'instigateur. On peut les énumérer: le Groupement des artisans du livre (GRAL) avec l'atelier Saint-Prex notamment, le Club romand de l'estampe originale en compagnie du galeriste genevois Anton Meier (CREO), le Forum de l'estampe et de l'édition d'art organisé à Lausanne et soutenu par l'association Graphirama.

Pour fêter une activité aussi foisonnante que rare, le Cabinet cantonal des estampes du Musée Jenisch à Vevey l'accueille dans ses murs, entouré des œuvres qui ont surgi de son entêtement jubilatoire au service de l'estampe. Un assemblage décousu et aléatoire de travaux d'une cinquantaine de plas-

ticiens - figuratifs ou abstraits - qui le touchent, qu'il aime au-delà de toute synthèse rassurante. Peu importe la cohérence des choix. L'ambition de Raynald Métraux est de renouer la chaîne de production qui va de la transmission du savoir jusqu'au bonheur de la représentation. Son épanouissement est primordial. Voilà tout. Même si pour survivre la commande est essentielle et l'alimentaire sert à satisfaire le besoin financier. Il est inutile de se voiler la face.

Un catalogue remarquable achève l'homage. On y voit le lithographe à sa presse et à sa peine. Les mots du métier surplombent l'ouvrage. On y apprend que la matrice est le support d'impression et que la pierre lithographique est toujours son berceau, même à l'âge des réseaux virtuels. *md*

Atelier Raynald Métraux, impression et édition d'estampes contemporaines, Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch, Vevey, 13 mars - 1er juin 2003.

Le film

C'est le poète qui doit mourir

Le générique de fin a remplacé l'image, accompagné du thème musical de Philip Glass. La lumière s'installe progressivement, rendant le contour des fauteuils, des visages, plus précis. C'est à ce moment-là que l'on peut mesurer l'impact, la force, la qualité du film. Par l'observation des spectateurs qui se refusent à quitter leur siège, restent muets, retardent le moment de prendre la sortie pour retrouver le programme de leur soirée.

Ceci se produit inmanquablement à l'issue de la projection de *The Hours*, de Stephen Daldry, adapté du roman de Michael Cunningham (l'auteur de *La maison du bout du*

monde) avec Nicole Kidman qui interprète avec une belle sensibilité le rôle de Virginia Woolf. C'est en effet l'écrivain qui marque le rythme des 24 heures des trois femmes: elle-même, Clarissa l'éditrice (Meryl Streep) et Laura, mère au foyer (Julianne Moore).

Trois histoires, situées respectivement en 1923, 1951 et 2002, qui, par un jeu de correspondance, expriment une compréhension réciproque marquée par des cris et des sanglots qui souvent se mélangent. «Mon idée est de faire communiquer ces grottes entre elles, et que chacune s'offre au grand jour, le moment venu» (Virginia Woolf, *Le journal d'un écrivain*, 1923).

Deux clés nous sont donc données: «communiquer» qui trouve son point d'orgue dans le dénouement et «s'offrir au grand jour», accepter de reconnaître sa richesse intérieure et la présenter au regard de tous.

Comme certains films montrant la coexistence d'êtres de nature différente (les morts et les vivants, les terrestres et les visiteurs d'autres planètes) qui se distinguent entre eux par une démarche, un regard différent, par un flottement du corps, *The Hours* met en scène des êtres qui vivent leur vie et d'autres qui se situent légèrement à côté, enrobés de conventions et d'alibis, avec en eux, un sentiment insidieux de

plus en plus douloureux.

C'est effectivement la situation et le destin de Clarissa, Virginia et Laura qui sont appelées, sans délai, à une prise de conscience qui pourrait les conduire à la mort, mais c'est le poète qui doit mourir, car Virginia Woolf a décidé de ne pas condamner son héroïne.

S'offrir au grand jour le moment venu, ces mots s'impriment dans l'esprit des spectateurs immobiles. La recherche, la révélation et la communication de son vrai moi, authentique, construit au fil des années sont un passage obligé: on ne gagne pas la paix en évitant la vie.

Eric Braun

Pâques au jardin

Par Anne Rivier

Sous l'arc fleuri des forsythias, mes deux grands-mères. Les photos cornées de mon album révèlent leurs silhouettes forcées de quinquagénaires. Enfant, je les trouvais antiques. C'était dans l'ordre des choses, cet ordre qui me semble aujourd'hui si cruel. Car dans leur regard de papier mon temps n'a pas passé, je suis restée leur petite-fille, l'écolière désinvolte qui ne vivait que pour les congés.

Avant Pâques le vent soufflait le chaud et le froid. La pluie succédait au brouillard et le brouillard aux ultimes tatouillards. Puis, par une aube claire de la mi-mars, la maîtresse d'école, transfigurée, radieuse, annonçait la naissance imminente du printemps. On aurait juré que cette brave vieille fille allait en accoucher en personne.

Dans notre classe, au-dessus des armoires à fournitures, un tableau noir courait le long d'un des murs latéraux. Nos dessins saisonniers, sévèrement supervisés, alternaient les paysages riants avec les étoiles de givre et les théories de luges dévalant les reliefs neigeux. Lorsque sous nos éponges détrempées l'ardoise se remettait à briller, on devait la laisser sécher la matinée entière. L'après-midi on nous y envoyait travailler à tour de rôle.

Mademoiselle Perrin posait en chef d'orchestre et dirigeait sa Symphonie des Couleurs. Dans le crissement des craies jaillissaient jonquilles et narcisses, piquées dans un tapis vert pomme. Les lapins fauves et les poussins citron ajoutaient la touche pascale indispensable. Le fond de l'œuvre ainsi meublé la maîtresse grimpait sur un tabouret pour ébaucher la boule du soleil. Je le revois, ce soleil orangé, bardé de rayons inégaux, veillant sur nous de la rentrée d'avril aux prémices de l'automne.

Hélas, ce calendrier idéal était en avance sur la réalité. Aux champs gras du Seeland, aux plates-bandes de la ville et des quais il y avait des nuits où les pousses et les pétales gelaient par milliers. Nous les gamines nous ne pensions qu'à nous libérer de nos habits d'hiver, mais nos génitrices sévissaient au moindre relâchement vestimentaire. Alors, douceur printanière ou pas, on transpirait dans nos chandails à torsades. Et sous nos collants de laine vierge on se grattait les cuisses jusqu'au sang.

Venait, en guise de bouquet final, le jour des livrets scolaires. J'ai conservé les miens. La maîtresse avait utilisé sa plus belle ronde pour chiffrer mes efforts. Sur les 872 heures de classe de ma première année, j'en ai manqué 77. «Avec excuses». Mes notes sont excellentes. Elles ne résisteront pas au changement de sexe et de méthode de l'enseignant de troisième, un sadique à l'ancienne, armé d'une règle de métal, un régent qui n'a pas disparu de mes cauchemars.

Les bulletins distribués, les vacances de Pâques commençaient pour de bon. Dans mon souvenir les températures montaient d'un coup, on sortait nos trottinettes, nos patins à roulettes. Même les bicyclettes rouillées des papas reprenaient du service. Le lac se ranimait, gargouillant ses odeurs d'algues et de vase. On collection-

nait les galets à ricochets, on lançait des bâtons aux chiens fous. Sur la berge on disséquait les poissons morts échoués de l'hiver.

Dans les parcs publics les mères bavardaient, s'attardant sur les bancs, surveillant les bacs à sable pendant que dans les landaus à la capote repliée les bébés jasaient à la vie, la bouche en bulles et les yeux éblouis.

Et puis, brutalement, c'étaient les nettoyages de printemps. Les mères devenaient irascibles, affairées de l'aurore au couchant. Quoiqu'on fasse, on était «au chemin». Vexés, on se réfugiait dehors. Les rues du quartier étaient pleines de gosses chassés de leurs foyers. On s'invitait les uns les autres, on jouait aux statues sur les pelouses ou au cochon pendu, accrochés aux barres des étendages à tapis. On se bagarrait ferme dans les cours d'immeubles. Jeux de balle, de mains et de vilains. On apprenait l'amour, la haine, les alliances obligées, la confiance donnée et trompée.

Une fois le logement briqué on teignait les œufs, on les décorait de décalcomanies. Les mères contrôlaient l'opération, la taille cerclée d'une de ces étranges armures de plastique, tabliers à la mode dans ces folles années domestiques. Nos coquilles ouvragées descendaient finalement au frais, à la cave, où elles rejoignaient le gigot d'agneau épicé, les bottes de radis roses et les pommes de terre nouvelles. Et les quelques bouteilles expressément choisies pour le grand-père, amateur de Bordeaux.

Le matin de Pâques, réveillées de bonne heure, nous les fillettes inaugurons la jupe plissée et le pull à manches courtes. Nos chaussettes de coton avaient des trou-trous et nos souliers des brides laquées. Les mères étaient fébriles, elles sentaient le rôti. Les pères emmenaient la marmaille à la gare chercher les grands-parents qui voyageaient en train. Le hall central était bondé de messieurs rasés de frais et de dames chargées de tulipes et de boîtes de satin.

A la maison le repas débutait par la bataille des œufs tapés, suivie des radis-beurre à la croque au sel. Au dessert on ouvrait les fenêtres à cause de la fumée. Les hommes parlaient fort, les femmes bourdonnaient des confidences.

Sur la photo de mon album la famille est au jardin. Mon grand-père sourit sous son chapeau mou, les grands-mères sont boudinées dans leurs manteaux. Ma mère est agenouillée auprès de mon petit frère coiffé d'une ridicule casquette ronde. L'air triomphal, il tient son panier à bout de bras devant lui.

Un cliché plus loin, on peut nous admirer, glorieuses dans nos cabans neufs, ma sœur et moi. Complices, nous avons repéré (et gardé pour nous) les meilleures friandises cachées dans les buissons. Tout en aidant ostensiblement notre cadet à dénicher celles qui ne nous intéressaient pas. Bien sûr, les vieux n'y avaient vu que du feu. ■